MAIRIE d ARRONDISSEMENT d

Du *an mil huit cent dix-neuf, à* *heure du*

ACTE DE MARIAGE d

âgé de ans, né à département
d le du mois d mil
d domicilié à département
d fils d
N.° d domicilié à département
d et de

Et d
âgée de ans, née à département d
le du mois d mil domiciliée
à département d fille d

domiciliée à département d
et d

Les Actes préliminaires sont

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les Devoirs respectifs des Époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un

En présence d domicilié à
département d âgé de profession d
D domicilié à département
d âgé de profession d
D domicilié à département
d âgé de profession d
Et d domicilié à département
d âgé d profession d

Après quoi, moi
faisant fonctions d'Officier public de l'État civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte, dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi

MAIRIE d ARRONDISSEMENT d

Du *an mil huit cent dix-neuf, à* *heure du*

ACTE DE MARIAGE d

âgé de ans, né à département
d le du mois d mil
domicilié à département
d fils d
N.° domicilié à département
d et de

Et d
âgée de ans, née à département d
le du mois d mil domiciliée
à département d fille d

domiciliée à département d
et d

Les Actes préliminaires sont

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les Devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un

En présence de domicilié à
département d âgé de profession d
D domicilié à département
d âgé de profession d
D domicilié à département
d âgé de profession d
Et d domicilié à département
d âgé de profession d

Après quoi, moi
faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi,